

DÉPARTEMENT des YVELINES



MAIRIE de NÉZEL (78410)

COMMUNE DE NÉZEL
27 Rue Saint-Blaise
78410 NÉZEL
Téléphone : 01.30.95.64.28

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

**ACQUISITION D'UNE SOLUTION HEBERGEE
POUR LA GESTION DU CIMETIERE
COMMUNAL DE NEZEL**

Publié le lundi 16 novembre 2020

Table of Contents

Objet	3
Présentation	3
Gestion des données	3
Fonctionnalités	3
Installation/Paramétrages	4
Saisie	4
Notifications	4
Consultation/Recherche	4
Géolocalisation	4
Documents et impressions	4
Caractéristiques locales et prérequis devant être pris en compte dans la solution	5
Options	5
Informations complémentaires	5
Décomposition et détail du prix	5
Glossaire	6

Objet

ACQUISITION D'UNE SOLUTION HÉBERGÉE POUR LA GESTION DU CIMETIÈRE COMMUNAL DE NÉZEL.

Présentation

Informatiser la gestion du cimetière (et son ossuaire) et du columbarium (et son jardin du souvenir) de la commune de NEZEL

Gestion des données

Les données suivantes devront être paramétrables dans le cadre du logiciel :

- Pour chaque sépulture : Numéro d'emplacement unique, Numéro de rangée, Numéro d'emplacement dans la rangée ;
- Numéro d'acte (correspondant au numéro de la concession) pouvant être automatiquement généré ;
- Nom du concessionnaire fondateur et des concessionnaires ultérieurs ;
- Date de début de la concession ;
- Durée (exemple 15 ans) ;
- Nombres de places ;
- Profondeur (simple, double, triple sous forme de nombre) / Dimension ;
- Réalisation d'une photothèque des tombes.

Les concessions sont pour la plupart dite de « type familial ». Dans le cas d'utilisation d'urnes, il arrive que le nombre de défunts dans un emplacement soit supérieur au nombre de places.

Le cimetière et le columbarium ont chacun une tarification.

Les tarifs sont dépendants du nombre de places de la sépulture ainsi que de la durée de la concession.

Fonctionnalités

Les fonctionnalités devront être en adéquation avec la réglementation générale des cimetières et particulièrement au règlement du cimetière de Nézel et s'adapter à la législation funéraire en vigueur ainsi qu'à l'évolution des arrêtés communaux.

Installation/Paramétrages

La proposition devra intégrer l'hébergement de la solution, et comprendre l'évolution et la mise à jour de la solution en rapport avec la législation.

La solution sera basée sur un fonctionnement par navigateur Internet pour une utilisation et mise à jour simplifiées.

Une numérotation indépendante pour le cimetière et le columbarium sont requis.

Saisie

La solution doit permettre :

- La modification par les utilisateurs du plan avec ajout ou modification d'emplacements ;
- La spécification des ayants-droits titulaires (cas des concessionnaires décédés) ;
- Un « verrouillage » d'une sépulture pour cause d'accès ou autre ;
- Une recherche des concessions « libres ».

Notifications

La solution doit notifier les utilisateurs :

- Sur les concessions arrivant/arrivées à échéance ;
- En cas d'anomalie entre le terrain et les actes administratifs ;
- Sur les rappels relatifs à la procédure d'abandon de concession.

Consultation/Recherche

Recherche par numéro de concession, nom du concessionnaire ou du défunt.

Géolocalisation

Plan graphique du cimetière et du columbarium avec liens vers les sépultures et/ou emplacements et cases (plan numérisé existant à disposition).

Documents et impressions

La solution doit permettre l'édition :

- De formulaire de demande de concession à remplir par le futur concessionnaire ;
- D'acte de concessions (en triple exemplaire) ;
- De courrier pour renouvellement des concessions arrivées à échéance (sous forme de publipostage) ;
- D'arrêté de reprise ;
- De procédure d'abandon pour chaque sépulture ;
- De plan de situation d'une sépulture ou d'un emplacement ;
- D'autorisation d'inhumer, d'exhumer.

Caractéristiques locales et prérequis devant être pris en compte dans la solution

La solution devra permettre de gérer au minimum un compte de saisie et un compte de consultation sans modification.

Options

Si le RGPD le permet, avoir une fonctionnalité de géolocalisation via tablette ou smartphone de recherche de concessions.

Informations complémentaires

Le nombre total de concessions au cimetière est d'environ 350 et 50 emplacements dans le columbarium.

Décomposition et détail du prix

Opération	Prix
Souscription/Hébergement	
Maintenance Support et Assistance à l'utilisateur	
Reprise des données existante (actuellement au format .xls)	
Reprise du plan existant (plan de géomètre au format pdf ou jpeg) SIG Intégré	
Formation	

Les prix tels que mentionnés dans la proposition chiffrée, sont réputés comprendre tous les frais afférents à la bonne utilisation de la solution.

Il est conseillé au candidat de proposer une démonstration de la solution à la collectivité.

Glossaire

- Rangée : le cimetière est découpé en rangées.
- Emplacement : l'emplacement est l'unité de largeur d'une sépulture.
- Place : la place est le nombre de cercueils qu'il est possible de disposer dans un emplacement
- Case : la case est l'emplacement du columbarium dans lequel 3 à 4 urnes peuvent être déposées.